

République Islamique de Mauritanie

Honneur – Fraternité – Justice

**Agence Nationale de Recherches Géologique et du Patrimoine Minier
(ANARPAM)**

Avis à manifestation d'intérêt International (AMII) pour un programme intégré de cartographie géologique et d'exploration minière par la géophysique aéroportée haute résolution.

AMII N° 01/CPMP/ANARPAM/2026

1. CONTEXTE ET OBJECTIFS :

Le présent Avis à Manifestation d'Intérêt fait suite au Plan de Passation des Marchés (PPM) 2026 de l'ANARPAM, publié sur les sites www.anarpam.mr , www.armp.mr.

L'Agence Nationale de Recherches Géologiques et du Patrimoine Minier (ANARPAM), établissement public sous la tutelle du Ministère des Mines et de l'Industrie (MMI), lance un programme intégré de cartographie géophysique aéroportée haute résolution dans le sud des chaînes des Mauritanides. Ce programme s'inscrit dans son Plan Stratégique 2025-2030 et poursuit les objectifs suivants :

- Produire une cartographie structurale et lithologique de référence ;
- Identifier et hiérarchiser les cibles minières prioritaires pour les phases d'exploration avancée ;
- Réduire le risque d'exploration et renforcer l'attractivité du secteur minier pour les investisseurs.

2. DESCRIPTION DU PROJET ET LOTS :

Le programme est divisé en **deux (2) lots distincts mais indissociables**. Les soumissionnaires doivent impérativement répondre à **l'ensemble du marché (LOT 1 + LOT 2A + LOT 2B)**. Les offres partielles ne seront pas acceptées. Les groupements d'entreprises spécialisées sont autorisés.

Lot	Nature des travaux	Zone	Superficie	Objectif principal
LOT 1	Levé magnétique aéroporté (MAG)	Sud des Mauritanides	≥ 20 000 km ²	Cartographie structurale et lithologique régionale, identification d'anomalies favorables.
LOT 2A	Levé électromagnétique temps-domaine (TDEM)	Zone Boughoul	500 km ²	Exploration minière avancée, définition de cibles conductrices pour travaux au sol.
LOT 2B	Levé magnétique (MAG) + électromagnétique temps-domaine (TDEM)	Zone Guelb Lezrag	1 000 km ²	Exploration minière avancée avec intégration MAG + TDEM pour un modèle géologique 3D et un ciblage précis.

3. APERÇU DES SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES :

Les soumissionnaires doivent démontrer leur capacité à répondre aux exigences techniques détaillées dans les Termes de Référence (TDR). Les spécifications clés sont résumées ci-dessous :

- **LOT 1 (MAG) :**
 - **Système :** Magnétomètre à vapeur de césium (sensibilité ≤ 0,01 nT, résolution ≤ 0,01 nT, échantillonnage ≥ 10 Hz).
 - **Paramètres de vol :** Espacement 200 m, altitude 80-120 m AGL, lignes de contrôle (1 pour 10).
 - **Interprétation :** Niveau cartographie régionale (linéaments, anomalies, analyse spectrale, carte de potentiel minéral).
- **LOT 2A et 2B (TDEM) :**
 - **Système émetteur :** Boucle TEM haute puissance (courant ≥ 300 A, moment dipolaire ≥ 500 000 A·m², temps de coupure ≤ 1,5 ms).
 - **Système récepteur :** ≥ 25 canaux, résolution ≥ 24 bits, fréquence d'échantillonnage ≥ 192 kHz, mesure obligatoire de la composante verticale dB/dt.
 - **Interprétation :** Niveau exploration minière avancée. Inversions 1D, 2D et 3D. Classification et hiérarchisation des conducteurs (P1/P2/P3) avec modélisation et recommandations de forage.
- **LOT 2B (MAG + TDEM) :**
 - **Intégration :** Production d'un modèle géologique 3D intégré (susceptibilité magnétique + conductivité électrique). Carte multicritère de potentiel minéral et rapport détaillé par cible prioritaire.

4. DURÉE ET CALENDRIER

La durée totale du marché ne devra pas excéder **six (6) mois** à compter de la notification de l'ordre de service. La période optimale d'acquisition est fixée de **novembre à mai** (saison sèche).

5. QUALIFICATIONS REQUISES

Les cabinets, firmes ou groupements de firmes intéressés doivent justifier des compétences et expériences suivantes :

- **Expérience générale** : Avoir une existence légale d'au moins dix (10) ans et une expérience multidisciplinaire avérée dans le domaine de l'exploration minière par géophysique aéroportée.
- **Expérience spécifique (essentielle)** :
 - Avoir réalisé avec succès au moins **deux (2) projets** de levés magnétiques aéroportés haute résolution de superficie comparable ($\geq 20\ 000\ \text{km}^2$) au cours des cinq (5) dernières années.
 - Avoir réalisé avec succès au moins **deux (2) projets** de levés TDEM aéroportés de superficie comparable ($\geq 500\ \text{km}^2$) au cours des cinq (5) dernières années.
 - Une expérience avérée dans l'intégration de données MAG et TDEM pour la modélisation 3D et le ciblage minier est un atout majeur.
- **Références** : Fournir une liste de références détaillées pour les projets similaires, avec coordonnées des clients (contact, téléphone, email). Une expérience en Afrique de l'Ouest et en Mauritanie est fortement valorisée.
- **Personnel clé** : Disposer d'une équipe composée de géophysiciens seniors, de spécialistes en traitement de données et de modélisateurs 3D. Le candidat devra présenter les CV de l'équipe clé, démontrant leurs diplômes et expériences pertinentes.
- **Normes et Qualité** : Démontrer une maîtrise des standards internationaux (SEG, USGS, IAGSA) et disposer de procédures QA/QC rigoureuses (avec contrôles en temps réel, lignes répétées, etc.).
- **Renforcement de capacités** : Le prestataire devra démontrer sa capacité à intégrer un volet obligatoire de formation et de transfert de compétences au profit du personnel de l'ANARPAM et du Ministère des Mines, couvrant l'acquisition, le traitement et l'interprétation.

6. CONTENU DE LA MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Les dossiers de manifestation d'intérêt, rédigés en **français**, doivent impérativement inclure les informations suivantes :

1. **Lettre de manifestation d'intérêt** adressée au Président de la Commission de Passation des Marchés Publics (CPMP) de l'ANARPAM.
2. **Présentation de la firme ou du groupement** : Statut juridique, organigramme, chiffre d'affaires annuel, moyens matériels et humains.
3. **Références pertinentes** : Tableau détaillé des projets similaires réalisés au cours des cinq (5) dernières années, incluant :
 - Nom du projet et pays.
 - Maître d'ouvrage et coordonnées de contact.
 - Domaine de compétence (MAG, TDEM, intégration).
 - Période de réalisation.

- Une brève description du projet et des résultats obtenus.
- 4. **Qualifications du personnel clé** : CV détaillés des experts clés proposés pour la mission (géophysiciens, spécialistes en traitement et interprétation).
- 5. **Approche méthodologique préliminaire** : Une note succincte (3 pages maximum) décrivant l'approche proposée pour réaliser l'ensemble du programme, intégrer les données existantes (PRISM 1 & 2) et assurer le volet formation/transfert de compétences.

7. MODALITÉS DE SOUMISSION

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être soumis en **un (1) original et trois (3) copies**, ou par voie électronique (PDF) à l'adresse email ci-dessous, au plus tard le **09 juillet 2026 à 12h (heure locale de Mauritanie)**

Adresse de soumission :

Monsieur le Président de la Commission de Passation des Marchés Publics
Agence Nationale de Recherches Géologiques et du Patrimoine Minier
(ANARPAM)

Ksar Zone Administrative, derrière l'Université
BP 654, Nouakchott – Mauritanie

Email : **cpmp.anarpam@anarpam.mr**

8. PROCESSUS DE SÉLECTION

La sélection des candidats se fera selon la méthode "**Sélection fondée sur la qualité et le coût**", conformément aux procédures de passation des marchés publics de la Mauritanie.

Les dossiers seront évalués sur la base des critères suivants :

Critères d'Évaluation	Points
Expérience générale et spécifique du soumissionnaire dans la réalisation de levés MAG et TDEM aéroportés haute résolution, incluant l'intégration des données.	45
Qualifications et expériences des experts clés proposés (CV, diplômes, années d'expérience dans des projets similaires).	35
Qualité de la note méthodologique (approche technique, plan QA/QC, plan de formation/transfert, planning).	20
TOTAL	100

Seuls les candidats jugés les plus qualifiés, sur la base de cette évaluation, seront invités à soumettre une offre technique et financière détaillée.

9. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les Termes de Référence (TDR) complets sont disponibles sur le site de l'ANARPAM à l'adresse suivante : [Télécharger les TDR](#)

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter la Direction de Géoressources de l'ANARPAM à l'adresse email : cisse.traore@anarpam.mr ou par téléphone au **+222 46 84 00 71**, de 9h à 17h du lundi au jeudi, et de 9h à 12h le vendredi

Le 25/06/2026

**Le Directeur Général
El Hachemi CHEIKH SIDATY**

